



**ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DÉMATÉRIALISÉE
DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE
MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020**

**COMMENT SOUTENIR LES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN OCCITANIE ?**

Rapporteur : Ludovic ARBERET

Avis adopté

Suffrages exprimés 159 votants : Pour 154, Contre 1, Abstention 4, Ne prend pas part au vote 1

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cet avis est le fruit de la réflexion du CESER engagée dès septembre 2019 sur le soutien aux innovations pédagogiques dans l'enseignement supérieur, sans imaginer que quelques mois plus tard, l'actualité sanitaire accélérerait la nécessité d'un renforcement de ce soutien.

Pour rappel, en France environ 75% des bacheliers, tous baccalauréats confondus, accèdent à l'enseignement supérieur. Cependant une partie des jeunes n'a pas accès à l'enseignement supérieur et les inégalités d'accès sont multifactorielles (orientation, localisation des établissements et caractéristiques organisationnelles de ceux-ci, pédagogies mises en œuvre, etc.).

Le système de l'enseignement supérieur en France, notamment au niveau des universités, a connu un véritable remodelage depuis le processus de Bologne amorcé en 1998. L'accent est dorénavant mis sur la qualité de la formation et l'importance d'entrer dans une phase de coopération de pratiques innovantes d'apprentissage et d'enseignement. L'usage du numérique est reconnu comme un levier pour transformer la manière de dispenser les savoirs et selon laquelle les personnes apprennent tout au long de la vie. Au-delà de la transition numérique, la pratique éducative en lien avec les apprenants et l'organisation des parcours fait l'objet depuis plusieurs années d'une transformation pour améliorer l'accès et la réussite à l'enseignement supérieur.

L'Occitanie, c'est 249 000 étudiants, avec des effectifs en hausse croissante et une population générale qui augmente de manière constante chaque année, avec les besoins en formation initiale et continue que cela génère. Dans ce rapport, le CESER s'est interrogé sur ce que pourrait être la politique de soutien à l'enseignement supérieur en Occitanie à un horizon de moyen terme en tenant compte des spécificités de la région, notamment en termes de filières et d'emploi, de croissance démographique, de polarité...

Les initiatives sont déjà nombreuses, notamment sous l'action de l'État et de la Région Occitanie, mais la communauté académique doit encore pouvoir s'appuyer sur une aide financière et organisationnelle dans plusieurs domaines : la formation des personnels et la valorisation des initiatives, l'ingénierie pédagogique et les infrastructures physiques et numériques.

Quelques propositions du CESER

Les politiques publiques doivent pouvoir faire émerger ou pérenniser des innovations pédagogiques dans les établissements qui visent à favoriser la réussite des apprenants, pour répondre aux enjeux pour les 15 prochaines années.

- Le CESER encourage principalement l'État et la Région, notamment dans le cadre des contrats de plan État-Région à poursuivre le financement des infrastructures d'enseignement pour faire évoluer l'immobilier et les équipements qui permettent d'aller vers des pédagogies actives et adaptées à l'hétérogénéité des publics.
- Le CESER recommande que la Région poursuive sa politique d'aides à l'innovation pédagogique dans le cadre du prochain Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) en y inscrivant également un prix Régional de l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur. La Région pourrait également stimuler une culture commune des innovations pédagogiques en créant des espaces de rencontre (manifestations, webinaires...) entre les lycées, l'enseignement supérieur court et long au sein desquels une émulation pourrait se faire.

mise en réseau des acteurs à l'échelle régionale sur la thématique de la pédagogie dans le supérieur.